



AVIS PUBLIC

Projet de règlement No.509 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des élus(es) de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Conformément à l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le Conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville adoptera à la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 8 mars 2022 à 20h, un règlement concernant la modification du Code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal suite à une élection.

À cet effet, un projet dudit règlement a été présenté et un avis de motion avec dispense de lecture a dûment été donné lors de la séance du 8 février 2022 afin d'annoncer l'adoption de ce règlement.

Résumé du projet de règlement

Les dispositions du Code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux visent à dicter les valeurs ainsi que les règles de conduite que les membres du conseil doivent respecter.

Les valeurs véhiculées dans ce règlement sont :

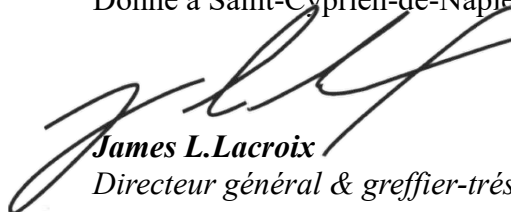
1. L'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
2. L'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. Le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
5. La loyauté envers la municipalité;
6. La recherche de l'équité.

Les règles de conduite édictées visent à prévenir les conflits d'intérêts, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance et autres inconduites incompatibles avec la fonction d'élu municipal.

De plus, ledit Code édicte les règles relatives à l'utilisation des ressources de la municipalité, l'utilisation ou la communication de renseignements confidentiels et les règles d'après-mandat applicables aux élus.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité au www.st-cypriendenapierville.com dans la section des règlements. Nous sommes en télétravail et demeurons disponible pour vous répondre du lundi au jeudi, de 8h à 12 et 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 12h, par téléphone au 450-245-3658 ou par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 9^e jour de février 2022.


James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier